



BURKINA FASO

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES
ANIMALES ET HALIEUTIQUES



Investir dans les populations rurales



Uniting against Poverty



Projet d'Appui à la Promotion des Filières Agricoles (PAPFA)
Projet d'Appui aux Filières agricoles dans les régions du Sud-Ouest, des Hauts-Bassins,
des Cascades et de la Boucle du Mouhoun (PAFA-4R)

NOTE DE CAPITALISATION

L'expérience du PAPFA/PAFA-4R dans l'accompagnement des Micro entreprises rurales (MER)

Equipe de rédaction :

ABGA Laurentine, Spécialiste en Développement des Entreprises de l'UCR Gaoua,
SEMDE Aminata, Spécialiste en Développement des Entreprises de l'UCR
Dédougou, **MANDE W Jérémy**, Spécialiste en Développement des Entreprises de
l'UCR Bobo, **NANAN Lamine**, représentant de la DGESS / MARAH, **SOMDA Florent**,
Conseiller agricole de TUY, **ILBOUDO Boukaré**, Conseiller agricole du Sourou.

Coordination :

OUEDRAOGO T. Caroline, Avril 2022



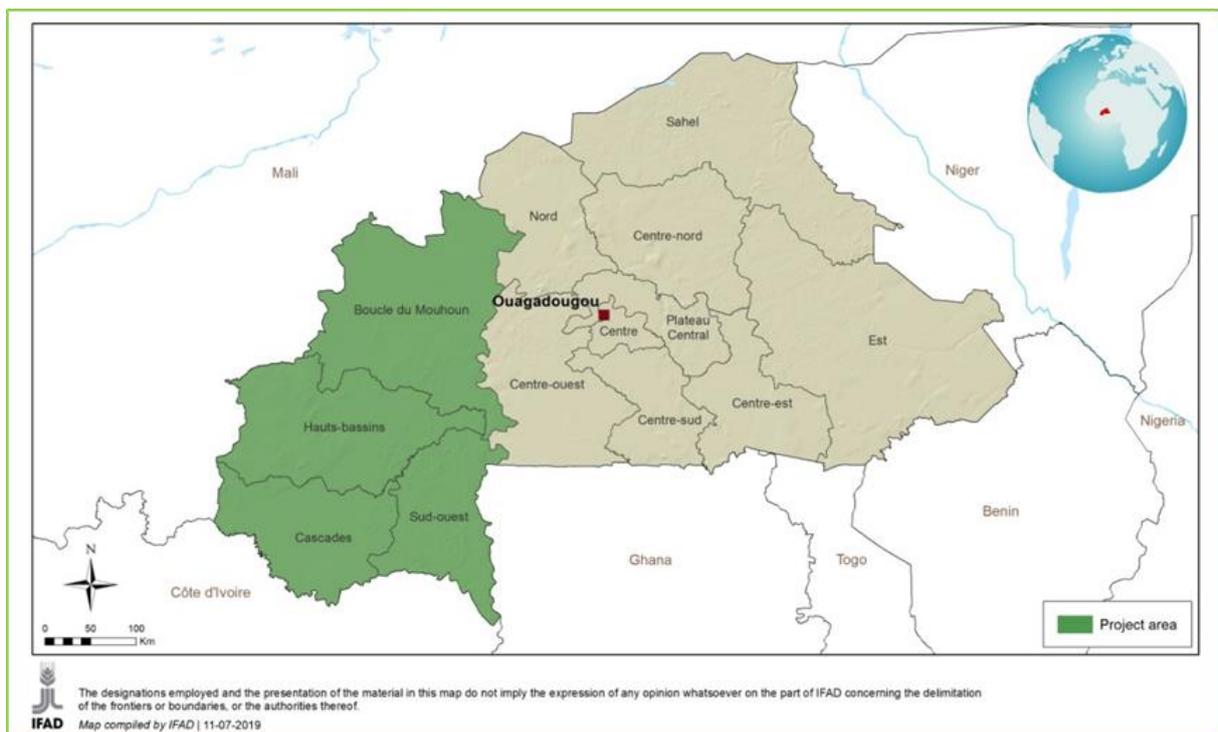
PREAMBULE

Cette fiche de capitalisation s'adresse aux personnes en charge de la mise en œuvre des projets et programmes de développement orientés vers la promotion de l'entrepreneuriat rural afin qu'elles puissent éviter les écueils qu'a connus le PAPFA/PAFA-4R dans sa mise en œuvre.

ELEMENTS INTRODUCTIFS

La professionnalisation des microentreprises rurales (MER) est une approche qui vise à renforcer les initiatives entrepreneuriales portées par les acteurs à la base. Cette approche est portée par le Projet d'Appui à la Promotion des Filières Agricoles et le Projet d'Appui aux Filières Agricoles du Sud-Ouest, des Hauts-Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun (PAPFA/PAFA-4R) dont l'objectif global est de réduire la pauvreté et de stimuler la croissance économique dans les 4 régions.

La zone de couverture du PAPFA / PAFA-4R est représentée par la carte ci-dessous :



Carte : Zone d'intervention de PAPFA/PAFA-4R

L'objectif de développement du PAPFA /PAFA-4R est d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et les revenus des exploitations agricoles intervenant dans la production et la valorisation de produits dans les filières riz, maraîchage, sésame, niébé, Produits Forestiers Non ligneux (PFNL) et pisciculture.

Les initiatives entrepreneuriales dans la valorisation de la production agricole concernent les maillons de la transformation et de la commercialisation. Le Projet appuie également les microentreprises de services agricoles qui vendent des

prestations à l'ensemble des acteurs de la filière (transport, labour, services techniques agricoles, vente d'intrants, valorisation des résidus de récolte, collecte des PFNL, etc.), ce qui permet de lever les contraintes pesant sur la performance de la filière. Cette approche consiste à : (i) appuyer la professionnalisation des MER et leur développement commercial, (ii) soutenir le développement de l'offre de service de développement des entreprises (SDE) à travers les centres de ressources en entrepreneuriat rural (CREER) et (iii) financer les MER.

Le coût global du volet professionnalisation des MER est d'environ 25.367 milliards de francs CFA.

DEMARCHE

- **Genèse et trajectoire de l'expérience**

L'expérience a déjà été menée par des Projets financés par le FIDA dont le Projet d'Appui au Secteur Privé en milieu Rural (PASPRU), le Projet d'appui aux Filières agricoles (PROFIL) et le Projet d'appui aux microentreprises rurales (PAMER). Suite à ces expériences, des remarques ont été faites pour rendre l'approche plus efficiente. En effet, ces expériences ont montré : i) la nécessité d'orienter davantage les plans d'affaires et d'appuyer l'intégration des MER dans la chaîne d'approvisionnement pour favoriser l'approche filière; (ii) que seuls les plans d'affaires les plus conséquents peuvent avoir un impact sur les revenus des bénéficiaires et un effet sur la structuration de la filière en augmentant les volumes transformés localement; (iii) que l'offre de formation et le dispositif de financement doivent être suffisamment larges et flexibles pour s'adapter à des porteurs de projet d'une grande diversité (collectif, individuel, etc.) et d'un niveau de maturité très variable. En outre, le dispositif de services de développement des entreprises mis en place à travers les CREER a démontré qu'un système basé sur l'initiative privée assure l'autofinancement et la continuité du service au-delà de l'aide apportée par le Projet.

C'est partant de ces expériences que le PAPFA/PAFA-4R reprend l'approche du PASPRU et du PROFIL mais en repositionnant la cible et l'objectif : (i) les filières et les zones ciblées sont moins nombreuses et imposées, (ii) le Projet cible les MER existantes pour appuyer un passage à l'échelle, tout en favorisant le démarrage de nouvelles initiatives (iii) le PAPFA/PAFA-4R se positionne sur des projets plus significatifs, mieux à même de générer de l'impact pour les bénéficiaires et d'entraîner le développement de la filière, (iv) le ciblage du PAPFA/PAFA-4R est basé sur une approche à la demande et par ciblage direct.

Le PAPFA/PAFA-4R met à cet effet l'accent sur l'appui à la professionnalisation des MER, le développement de l'offre des Services de Développement des Entreprises (SDE) et le financement des MER.

Pour le développement des SDE, le PAPFA/PAFA-4R s'appuie sur un dispositif de 40 CREER (dont 19 issus des anciens projets du FIDA¹). Ce sont des entreprises de services de proximité qui offrent des services de développement d'entreprises aux Microentreprises rurales.

Le Projet a par ailleurs réalisé une étude diagnostique de ciblage des MER des anciens projets (PAMER, PROFIL et PASPRU). Ce qui a permis de localiser les MER actives qui ont été reversées aux CREER pour leurs accompagnements.

ACTIONS ET DISPOSITIFS MIS EN PLACE

o Parties prenantes de l'expérience et leurs rôles

Les principales parties prenantes et leurs rôles sont consignés dans le tableau ci-dessous :

PARTIES PRENANTES	ROLES
Centre de ressources en entrepreneuriat rural (CREER)	Ils assurent : i) l'élaboration des avant-projets et des plans d'affaires, ii) la formation des MER (entrepreneuriat, en gestion, comptabilité simplifiée, iii) la recherche et négociation de marchés, accès à l'information, vi) le suivi, appui-conseil, coaching. v) le suivi-évaluation des MER
Comités provinciaux de sélection des projets (CPS)	Ils assurent l'analyse et la présélection des projets au niveau provincial.
Comités d'approbation des projets (CAP)	Ils assurent l'analyse, la sélection, l'approbation des plans d'affaires et le suivi pour une meilleure mise en œuvre.
Institutions Financières/Institutions de Micro - Finance (IF/IMF) :	Elles abritent les comptes des promoteurs et peuvent leur octroyer des crédits.
Microentreprises rurales (MER)	Elles assurent la mise en œuvre de leurs plans d'affaires.
Producteurs/organisations de producteurs et les fournisseurs d'équipements	Ils fournissent des produits aux MER à travers des contrats de commercialisation.
Maison de l'entreprise (MEBF) :	Elle assure l'identification, la formation, l'installation, la certification, la mise en place et le renforcement des capacités des CREER.
Direction générale de l'économie rurale (DGPER)	Elle assure la supervision du recrutement des CREER et leur suivi sur le terrain.
PAPFA/PAFA-4R	Il lance les appels à projets, cofinance les plans d'affaires des MER, autorise les décaissements et assure le suivi de la mise en œuvre des plans d'affaires.

NB. Des contrats sont signés avec les différentes parties prenantes pour la mise en œuvre des activités qui leur sont confiées.

¹ PASPRU et PROFIL

○ **Description – Fonctionnement**

Le processus d'accompagnement des MER pour leur professionnalisation repose : l'offre de services de développement des entreprises, la sélection et le financement des MER.

➤ **Au niveau de l'offre de services de développement des entreprises**

Les services de développement des entreprises sont offerts par les CREER.

Les principaux services offerts sont :

- l'élaboration des avant-projets des MER ;
- l'élaboration des plans d'affaires des MER ;
- le renforcement des capacités des MER à travers les formations en entrepreneuriat, gestion d'entreprise et en éducation financière. ;
- l'appui-conseil et le suivi-coaching sur diverses thématiques.

Le projet fait souvent appel à d'autres prestataires pour les thématiques pointues, afin de suppléer le dispositif des CREER.

➤ **Au niveau de la sélection**

Le processus d'enrôlement et de sélection se fait de la façon suivante :

- **l'appel à projets**

Un appel à projets est affiché et diffusé au niveau des radios locales, des Directions provinciales de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), des Chambres Régionales d'Agriculture (CRA), des Conseils Régionaux, des Mairies et à travers les CREER.

- **la sélection des MER à financer**

A la suite de l'appel à projets, les porteurs d'initiatives se rendent au niveau des CREER et le processus d'enrôlement va permettre la sélection des MER. Les étapes d'enrôlement et de sélection des MER sont les suivantes :

1. le montage des avant-projets par les CREER ;
1. la soumission des avant-projets aux comités provinciaux de sélection ;
2. la sélection des avant-projets par les CPS avec l'appui d'experts externes ;
3. le montage des plans d'affaires par les CREER à partir des avant-projets sélectionnés ;
4. la sélection définitive des plans d'affaires par les comités d'approbation des projets (CAP) avec l'appui d'experts externes ;
5. L'élaboration de procès-verbal à l'issue de la session du CAP qui fournit une liste nominative des bénéficiaires du financement. Cette liste est affichée au niveau des unités de coordination du projet et dans les CRA.
6. Une notification d'accord de financement adressé à chaque bénéficiaire de financement. Cette notification invite le bénéficiaire à ouvrir un compte dédié auprès d'une IF/IMF de son choix pour y loger son apport.

➤ **Au niveau du financement des MER**

La mise à disposition des fonds au bénéficiaire de financement suit les étapes suivantes :

1. L'ouverture d'un compte dédié dans une institution financière ;
2. Le dépôt de l'apport personnel du promoteur dans le compte dédié ;
3. La mise à la disposition du PAPFA/PAFA-4R des preuves (l'attestation de solde et le relevé d'identité bancaire) de l'ouverture du compte dédié et le dépôt de l'apport personnel du promoteur au projet ;
4. La signature de la convention tripartite entre le promoteur, l'IF/IMF et le PAPFA/PAFA-4R ;
5. Le dépôt dans le compte dédié de la contrepartie(subvention) du PAPFA/PAFA-4R ;
6. le décaissement des fonds pour la mise en œuvre des activités par le promoteur est autorisé par le Projet, au niveau des UCR. De façon générale, il s'opère en deux ou trois tranches selon la spécificité du microprojet.

○ **Financement de l'approche**

Le financement de l'approche concerne le code de financement des MER et le financement des parties prenantes (CREER, CPS, CAP, MEBF et la DGPER) qui se résumant comme suit :

1. Le code de financement

On distingue deux codes de financement, un pour le PAPFA et l'autre pour le PAFA-4R. Les tableaux ci-dessous donnent le code de financement de chaque projet par types de micro entrepreneurs.

Tableau 1 : Le code de financement dans le cadre du PAPFA

Désignation	Coût total (100%)	Subvention (80%)	Apport personnel (20%)
1. Initiatives individuelles			
Femmes et les jeunes avec une expérience initiale dans l'agriculture	750 000	600 000	150 000
Jeunes diplômés	1 250 000	1 000 000	250 000
Entrepreneurs	2 250 000	1 800 000	450 000
2. Initiatives collectives			
Associations de femmes et de jeunes	1 125 000	900 000	225 000
Organisations de producteurs	3 500 000	2 800 000	700 000

Tableau 2 : code du financement dans le cadre du PAFA-4R

Désignation		Coût total	Subvention		Apport personnel	
Si Femme ou jeune de 18 à 35 ans et leurs coopératives ou associations	MER individuelle	984 000	836 400	85%	147 600	15%
	MER collective	5 248 000	4 460 800	85%	787 200	15%
Autres	MER individuelle	984 000	787 200	80%	196 800	20%
	MER collective	5 248 000	4 198 400	80%	1 049 600	20%

- **Le financement des parties prenantes**

- Les CREER sont appuyés par le Projet en termes, de coaching, de fourniture d'équipements de démarrage, l'appui au fonctionnement durant 6 mois.
- Les CPS et les CAP sont des structures mises en place par les CRA et reconnues par arrêté. Ils bénéficient d'un appui financier du Projet pour la tenue des différentes sessions de sélection des projets ;
- La MEBF et la DGPER bénéficient de l'appui financier du projet pour l'accompagnement des CREER.

- **Résultats de l'approche**

Afin d'assurer l'offre de services de développement d'entreprise (SDE) aux MER, le projet a formé et certifié 21 nouveaux CREER. Le projet est en partenariat avec les 40 CREER qui offrent des services de développement d'entreprise.

Entre 2019 et 2021, le PAPFA/PAFA-4R a financé, 2176 MER dont 1327 MER collectives 849 MER individuelles.

Les MER bénéficiaires ont acquis d'importants équipements de transformation, réalisé des infrastructures, augmenté leurs fonds de roulement, renforcé leurs capacités techniques, entrepreneuriales et commerciales.

Ces différents appuis ont permis : une amélioration de la qualité des produits, un accroissement des quantités produites, l'adoption d'emballages plus adaptés et attrayants, une amélioration des relations d'affaires de ces dernières avec d'autres acteurs des maillons des filières ciblées. Les témoignages et les photos ci-après attestent des améliorations constatées.



Exposition des produits des MER (riz soufflé, biscuit de riz, couscous de riz, gâteaux de riz, etc.) de la SCOOPS Sanignan de Dédougou



Exposition de produits de MER (Sirop d'oignon) de la SCOOP TOI/D de Dédougou



Madame MILLOGO, trésorière de la société coopérative simplifiée "Allah komi", Témoignage

«Nous avons eu l'accompagnement de 2 080 000 FCFA Avant, notre chiffre d'affaires était de 7 000 0000 FCFA. En 2019 et 2020, il est passé à 12 350 000 FCFA..... »

« ...Avant, nous ne produisons que 5 à 6 kilogrammes par jour. Avec l'appui du PAPFA, à présent, nous pouvons produire 20 kilogrammes et même plus..... ».

N.B. le SCOOP Allah komi compte 16 membres bénéficiaires



Témoignage de Mme BADIO née OUATTARA Fatimata

« ...Je suis la responsable de la coopérative Sanignan. Nous sommes des bénéficiaires du PAPFA. Auparavant, nous avions qu'un petit four artisanal. Pour produire 5 kilogrammes par jour, c'était compliqué, grâce aux matériels acquis avec l'appui du PAPFA, nous pouvons aller à plus 30 kilos par jour.....) »

« ...Nous déposons nos produits dans les supermarchés et aussi dans les grandes boutiques. Tout récemment, nous avons été à Ouahigouya pour exposition ; la population a apprécié notre riz soufflé. Notre chiffre d'affaires était compris entre 8 millions et 9 millions. Mais en 2020 grâce à la machine pour le riz soufflé, dans la semaine ce que nous vendons, peut atteindre 200 000 puisque nous envoyons à Bobo, à Koudougou et puis à Ouaga. En 2021, notre chiffre d'affaires va dans les 12 millions à 13 millions. »

• **Difficultés /contraintes**

La principale difficulté rencontrée concerne : **l'enrôlement des MER collectives des associations des femmes et de jeunes. En effet, la cible fixée pour ce type de MER était ambitieuse en début de projet(..)**. En cours de réalisation, il a été constaté que les associations de étaient plus orientées vers des projets qui octroyaient des subventions pour des activités à but non lucratif, que pour des projets économiques. Ce faisant la cible à mi-parcours a été atteint à 14 % sur 750.

ENSEIGNEMENTS TIRES DE L'EXPERIENCE

• **Originalité de l'expérience**

- La méthode de ciblage adoptée pour la sélection des MER a permis de circonscrire le choix et d'être efficace à travers la prise en compte des différents acteurs (OPB, transformateur, commerçant, fournisseur de services connexes ...) des chaînes de valeurs et de créer des liens d'affaires potentiels entre eux ;
- Le schéma de cofinancement qui est adapté aux besoins des promoteurs, facilite l'accès au financement et établit un lien de confiance avec les IF/IMF ;
- La résolution des différentes contraintes intra et inter maillons qui contribue à accroître les performances des filières ciblées.

• **Facteurs clés de succès & innovations**

Les principaux facteurs de succès de l'approche sont :

- la procédure d'enrôlement, qui est plus affinée, avec des instances et des grilles d'évaluation prenant en compte tous les éléments de la stratégie de ciblage et environnementaux ainsi que des avis d'experts externes au Projet ;

- Les services d'appui-conseil assurés par les CREER qui ont permis de faciliter l'élaboration des plans d'affaires, le coaching des MER pour la mise en œuvre de leurs activités et le renforcement de leurs capacités.
- le financement à coût partagé qui a facilité l'accès au financement des MER. Ce qui leur a permis de réaliser les investissements nécessaires et d'augmenter leurs fonds de roulement pour la mise en œuvre de leurs plans d'affaires ;
- L'implication des IMF dans le processus, qui permet de suivre les décaissements, de s'assurer de la mise en œuvre effective des activités des MER, de réduire les détournements d'objectifs et qui favorise l'inclusion financière des MER.

- **Effets induits**

Dans la mise en œuvre des activités des MER à travers le financement du Projet, l'on note :

- une amélioration des revenus des bénéficiaires ;
- une disponibilité et une diversité des produits transformés ;
- une augmentation de la consommation des produits transformés ;
- la création d'emplois pour les jeunes et les femmes au niveau local ;
- l'amélioration de la qualité et de la présentation des produits transformés ;
- une meilleure appréciation des produits des MER par les populations.

- **Durabilité**

La durabilité de l'approche repose essentiellement sur :

- L'amélioration des offres de service des organisations (MER collective). En effet, le financement des MER collectives encourage les OPB bénéficiaires à l'amélioration des services offerts aux membres qui a consolidé le sentiment d'appartenance de ces derniers à leur organisation. Toute chose qui améliore la fonctionnalité de ces organisations ;
- L'affermissement des relations d'affaires entre les MER, les autres acteurs des filières. Ces relations permettent aux MER de mieux s'approvisionner en produits agricoles, d'accéder au crédit pour mener à bien leurs activités, ce qui permet une continuité des activités des MER ;
- L'acquisition des savoirs et savoir-faire sur le plan entrepreneurial, technique et technologique améliore leur professionnalisme et consolide leurs activités.
- La mise en relation des MER avec l'institution financière constitue un début de l'inclusion financière

- **Reproductibilité**

L'expérience PAPFA/PAFA-4R dans la professionnalisation des MER constitue un exemple dont beaucoup de projets et programmes peuvent s'inspirer pour l'accompagnement des activités de la microentreprise en milieu rural au profit des petits producteurs et des pro-pauvres.

- **Passage à l'échelle**

Cette expérience peut être partagée avec des acteurs d'autres projets et les populations à la base afin qu'elle fasse l'objet d'échange et d'amélioration. Des projets à venir peuvent utiliser le fruit de cette expérience afin d'éviter les écueils des projets devanciers.

La réalisation d'un documentaire sur l'approche des MER du PAPFA/PAFA-4R et l'organisation de foires aux savoirs regroupant les acteurs des projets et programmes pour présenter les acquis permettra son passage à l'échelle dans les interventions futures.

La Direction générale pour la Promotion de l'Economie rurale (DGPER) pourrait être le point d'ancrage pour une mise à l'échelle de l'expérience dans d'autres régions du Burkina Faso.

- **Perspectives, évolutions & défis**

Les principaux défis et perspectives sont :

- La consolidation des MER financées pour assurer leurs croissances vers des entreprises plus formelles ;
- La consolidation de l'inclusion des MER dans le système financier afin d'assurer l'accès au financement de celles-ci ;
- Le développement de l'offre de services de développement des entreprises de proximité et à coût accessible par les MER.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **DCP PAPFA, 2017.** Rapport de conception du projet. Version finale, Novembre 2017, 159 p.
- **DCP PAFA-4R, 2019.** Agricultural Value Chains Support Project in the Sud-Ouest, Hauts-Bassins, Cascades and Boucle du Mouhoun Regions, Project Design Report, Juillet 2019, 366 p
- **Rapport d'étude d'effets à mi-parcours du Projet d'Appui à la Promotion des Filières Agricoles (PAPFA), 2021 ;**
- **RMP PAPFA, 2021 : Note technique sur la sous-composante B2.**

PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DES FILIERES AGRICOLES (PAPFA)

01 BP: 577 BOBO-DIOULASSO 01, Tel: +226 20 97 11 48

Site web: www.papfa.org

Site web: www.pafa-4r.org

@: info@papfa.org

BURKINA FASO